

● (5.00 p.m.)

Comme je dis, je me fie aux données statistiques et réelles fournies par les Chambres minières de Colombie-Britannique et du Territoire du Yukon et qui, je crois, connaissent aussi bien ce domaine que l'honorable député du Timiskaming. Dans leur préambule, elles signalent que leur mémoire est appuyé par au moins 1,400 membres, mais nous n'avons pas à discuter ce problème cet après-midi.

Je termine en disant que le ministre aurait dû saisir l'occasion de parler non seulement au nom de l'industrie des mines d'or, mais aussi au nom de l'industrie minière en général. Il est allé jusqu'à utiliser les vieilles manœuvres de «passe-moi la casse, je te passerai le séné», et du renvoi de la balle. Ces manœuvres ont paralysé la mise en valeur du Canada, vers 1950, lorsqu'on prétendait que ces questions relevaient des provinces. Comme Harry Truman l'a dit un jour, la balle doit s'arrêter quelque part; voilà longtemps que nous en sommes venus à cette conclusion. Dans le cas, actuel, c'est au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du gouvernement canadien d'arrêter la balle. Le gouvernement fédéral et son ministre qui a la compétence dans ce domaine doit nous montrer la voie à suivre.

Le ministre a l'exemple du Conseil du ministre des Ressources, établi pour répartir la juridiction dans le secteur des ressources renouvelables. L'expérience personnelle m'enseigne que, dans ce domaine, le même processus devrait s'appliquer aux ressources fongibles. Malheureusement, on n'a pris aucune initiative. J'espère qu'avant de terminer ce débat sur ce que le ministre a décrit comme une question de routine traitant d'un problème routinier, il changera d'idée et qu'il saisira l'occasion de faire une déclaration complète au nom de l'industrie minière.

[Français]

M. Blouin: Monsieur le président, en tant que représentant du plus grand comté minier au Canada, je me dois d'apporter quelques observations sur le projet de loi que nous étudions présentement.

Tout à l'heure, j'entendais, durant des échanges entre le bouillant député de Lotbinière (M. Choquette) et le non moins bouillant député de Yukon (M. Nielsen), ce dernier dire que son comté était immensément grand, qu'il englobait quelque 222 milles carrés, je crois...

[Traduction]

Environ 220,000 milles carrés.

[L'hon. M. Dinsdale.]

M. Nielsen: Deux cent sept mille milles carrés.

M. Blouin: Eh bien, sans vouloir vous blesser, ma circonscription a 375,000 milles carrés.

L'hon. M. Dinsdale: Quelle est la superficie de Lotbinière?

M. Blouin: C'est au député de Lotbinière de répondre. Chez moi, il y a environ 128,000 habitants et 58,289 électeurs.

M. Nielsen: Les ancêtres du député étaient aussi originaires du Yukon.

M. Choquette: Le député du Yukon s'est absenté un an tandis que le député du Saguenay a été assidu et représente une plus grande population. Vous devriez avoir honte.

M. Blouin: Je crois que nous nous sommes écartés du sujet dont je voulais discuter.

[Français]

Et, monsieur le président, je voudrais continuer pour vous dire que j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt et de sympathie, d'ailleurs, les orateurs qui m'ont précédé et qui représentent des comtés dans lesquels on exploite des mines d'or.

Étant d'un comté minier, je sais que lorsqu'on ferme des mines, il en résulte un désastre au point de vue population, et certaines de ces villes deviennent des villes fantômes.

On a beaucoup parlé de mines d'or, et je voudrais souligner que dans mon comté, c'est un peu l'inverse qui se produit. Au lieu d'avoir des octrois, comme on est en train d'en accorder aux mines d'or—politique que j'appuie d'ailleurs—ces compagnies qui exploitent des gisements de minéral de fer dans mon comté sont une contribution considérable à l'apport de notre vie nationale. Je lisais récemment un rapport de l'Association des producteurs de minerais du golfe Saint-Laurent, dans lequel on écrivait que les exploitants de minéral de fer contribuaient, en moyenne, 25 millions de dollars en taxes sur les corporations, par année, au Trésor fédéral.

● (5.10 p.m.)

Je trouve que c'est un apport considérable, et je voudrais, en retour, dire au ministre que nous avons des populations éloignées et isolées qui travaillent à l'exploitation de ces mines et que je ne vois pas ce que le gouvernement fédéral peut leur apporter afin de leur aider dans cette vie quotidienne qui est vouée à l'isolement.